GenTem
Société par actions simplifiée au capital de 57 560 265 euros
Siège social : 6, rue du Général de Larminat 75015 PARIS
879 880 201 RCS Paris
« *la Société* »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -13 678 210,93 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice.....-13 678 210,93 euros

En totalité au compte "report à nouveau », qui s'élève ainsi à -13 769 388,74 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 50 704 384,18 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mai 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Guy TEMPEREAU

Vincent JEANNEAU	Benoît QUINTIN DE KERCADIO
18 avenue Jacques Cartier	3 rue Guglielmo Marconi
44818 SAINT-HERBLAIN	44800 SAINT-HERBLAIN
Commissaires aux comptes	Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Ouest Atlantique	Membre de la Compagnie Régionale de Ouest Atlantique

GENTEM
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

Certifié conforme
04.03.2026 | 08:47 CET
DocuSigned by:
Guy TEMPEREAU
21846A0D773A4B6...
Guy Tempereau
Président

A l'Assemblée générale de la société GENTEM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENTEM, relatifs à l'exercice le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

La note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Nous avons examiné la pertinence des approches mises en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 23 mai 2025

Les Commissaires aux Comptes

Signé par Vincent Jeanneau
Le 23/05/2025
ID: tx_Y9693oqV6MJ5

Vincent JEANNEAU
Commissaire aux comptes

Signé par benoit QUINTIN
Le 23/05/2025
ID: tx_Y9693oqV6MJ5
Signed with Universign

Benoît QUINTIN DE KERCADIO
Commissaire aux comptes

Bilan actif

DocuSigned by:
Guy TEMPEREAU
21846A0D773A4B6...

Guy Tempereau
Président

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	**Amort. prov.**	**Net**	**Net**
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 454,50	- 5 368,74	1 085,76	1 818,61
Autres immobilisations corporelles	442 099,90	- 156 664,65	285 435,25	337 734,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	52 994 532,62	- 2 278 242,00	50 716 290,62	52 687 942,62
Créances rattachées à des participations	3 075 555,72		3 075 555,72	2 744 685,86
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 896 313,37	- 11 429 764,00	6 466 549,37	17 896 313,37
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	**74 414 956,11**	**- 13 870 039,39**	**60 544 916,72**	**73 668 494,46**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				330,00
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	121 903,81		121 903,81	457 126,83
Autres créances (3)	391 217,77		391 217,77	60 893,37
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	523 773,93		523 773,93	820 201,55
Charges constatées d'avance (3)	29 353,83		29 353,83	28 214,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**1 066 249,34**		**1 066 249,34**	**1 366 766,60**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**75 481 205,45**	**- 13 870 039,39**	**61 611 166,06**	**75 035 261,06**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut) 2 744 685,00
(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	**Total**
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	57 560 265,00	57 560 265,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 855 164,26	6 855 164,26
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 853,73	3 853,73
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	54 489,93	54 489,93
Report à nouveau	- 91 177,81	
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 13 678 210,93	- 91 177,81
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**50 704 384,18**	**64 382 595,11**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 473 331,16	8 451 751,23
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 820 899,08	1 869 297,16
Dettes fiscales et sociales	306 739,03	208 477,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	305 812,61	123 140,00
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	**10 906 781,88**	**10 652 665,95**
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	**61 611 166,06**	**75 035 261,06**

(1) Dont à moins d'un an 8 363 294,00 8 095 282,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	1 384 156,19	1 640 143,86	- 255 987,67	- 15,61
Chiffre d'affaires net	**1 384 156,19**	**1 640 143,86**	**- 255 987,67**	**- 15,61**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	9 500,00	3 000,00	6 500,00	216,67
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 907,98	16 215,43	692,55	4,27
Autres produits	134,03	4,03	130,00	3 225,81
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 410 698,20**	**1 659 363,32**	**- 248 665,12**	**- 14,99**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	418 262,27	803 988,82	- 385 726,55	- 47,98
Impôts, taxes et versements assimilés	14 954,77	14 814,97	139,80	0,94
Salaires et traitements	587 085,54	511 988,81	75 096,73	14,67
Charges sociales	250 925,17	230 579,13	20 346,04	8,82
Dotations aux amortissements sur immobilisations	54 308,74	63 582,99	- 9 274,25	- 14,59
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	43 288,70	93 054,67	- 49 765,97	- 53,48
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 368 825,19**	**1 718 009,39**	**- 349 184,20**	**- 20,32**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**41 873,01**	**- 58 646,07**	**100 519,08**	**- 171,40**
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	14 460,88	20 367,62	- 5 906,74	- 29,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**14 460,88**	**20 367,62**	**- 5 906,74**	**- 29,00**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 708 006,00		13 708 006,00	
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	46 153,82	50 870,80	- 4 716,98	- 9,27
Différences négatives de change		7,56	- 7,56	- 100,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**13 754 159,82**	**50 878,36**	**13 703 281,46**	**26 933,42**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 13 739 698,94**	**- 30 510,74**	**- 13 709 188,20**	**44 932,34**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**- 13 697 825,93**	**- 89 156,81**	**- 13 608 669,12**	**15 263,75**

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	**Total**	**Euros**	**%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)		2 021,00	- 2 021,00	- 100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**2 021,00**	**- 2 021,00**	**- 100,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**- 2 021,00**	**2 021,00**	**- 100,00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 19 615,00		- 19 615,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 425 159,08**	**1 679 730,94**	**- 254 571,86**	**- 15,16**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**15 103 370,01**	**1 770 908,75**	**13 332 461,26**	**752,86**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**- 13 678 210,93**	**- 91 177,81**	**- 13 587 033,12**	**14 901,69**

(1) Dont produits concernant les entités liées	14 460,88	20 367,62	- 5 906,74	- 29,00
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	46 153,82	50 870,80	- 4 716,98	- 9,27
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre,seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Matériel industriel : 5 à 10 ans

*Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

*Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Le montant des engagements de retraite n'est pas considéré comme significatif. Aucune évaluation n'a été faite au titre de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**447 277,26**		**1 277,14**			**448 554,40**	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	6 454,50					6 454,50	
Installations générales agencements divers	348 006,00					348 006,00	
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles	92 816,76		1 277,14			94 093,90	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**73 328 941,85**		**977 354,62**		**339 894,76**	**73 966 401,71**	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	55 432 628,48		977 354,62		339 894,76	56 070 088,34	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	17 896 313,37					17 896 313,37	
Total	**73 776 219,11**		**978 631,76**		**339 894,76**	**74 414 956,11**	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS		**1 277,14**	**977 354,62**	**978 631,76**
Réévaluations				
Acquisitions		1 277,14	977 354,62	978 631,76
Apports				
Créations				
Virements de l'actif circulant				
Virements de poste à poste				
Total des augmentations		**1 277,14**	**977 354,62**	**978 631,76**
VENTILATION DES DIMINUTIONS			**339 894,76**	**339 894,76**
Virements de poste à poste				
Cessions			339 894,76	339 894,76
Mises hors service				
Scissions				
Virements vers l'actif circulant				
Total des diminutions			**339 894,76**	**339 894,76**

La SAS GENTEM a acquis le 15 mars 2024 la totalité des titres de la société Dubost Family Holding pour 306K€. La société a changé de dénomination le 30 mai 2024 pour devenir HAGEFI.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SAS SEPARGEFI	32 600 000	21 170 905	95%	643 351
SARL OVERSEAS	2 341 900	5 463 235	100%	- 8 330 012
SCI PERSIMO	1 443 840	9 081 171	100%	970 430
SAS HAGEFI	299 470	- 4 537	100%	- 2 437
Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)					
SAS SEPARGEFI	39 274 184	39 274 184	1 280 000		
SARL OVERSEAS	2 341 900	2 341 900	1 782 683		
SCI PERSIMO	6 170 758	6 170 758			
SAS HAGEFI	306 590	306 590	2 400		
Participations (détenues entre 10 et 50%)					
Autres filiales francaises					
Autres filiales étrangères					
Autres Participations francaises					
Autres Participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**107 724,65**	**54 308,74**		**162 033,39**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	4 635,89	732,85		5 368,74
Installations générales agencements divers	88 646,29	46 425,25		135 071,54
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	14 442,47	7 150,64		21 593,11
Total	**107 724,65**	**54 308,74**		**162 033,39**

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	**3 096 451,76**		**3 096 451,76**
Créances rattachées à des participations	3 075 555,72		3 075 555,72
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	20 896,04		20 896,04
ACTIF CIRCULANT	**542 475,41**	**542 475,41**	
Créances clients et comptes rattachés	121 903,81	121 903,81	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	**331 719,36**	**331 719,36**	
Groupes et associés (1)	59 180,00	59 180,00	
Débiteurs divers	318,41	318,41	
Charges constatées d'avance	29 353,83	29 353,83	
Total	**3 638 927,17**	**542 475,41**	**3 096 451,76**

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients				
Produits à recevoir - Divers	14 679,86	26 157,62	- 11 477,76	- 43,88
Total	**14 679,86**	**26 157,62**	**- 11 477,76**	**- 43,88**

Dépréciations des actifs

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation		2 278 242,00			2 278 242,00
Sur autres immobilisations financières		11 429 764,00			11 429 764,00
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Total		**13 708 006,00**			**13 708 006,00**
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

Les titres de participation MARQ'T ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 278 242 euros.

Les autres immobilisations financières se composent du mali technique sur Overseas issu des fusions de Sonoux, Keneva, Kyazi et Cosb d'un montant global de 17 875 416 euros. Ces malis techniques font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 11 429 764 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 57 560 265 € décomposé en 7 674 702 titres d'une valeur nominale de 7,50€.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré		
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré	- 91 177,81	
Prélèvement sur les réserves		
Affectations aux réserves légales		
Affectations aux autres réserves		
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		- 91 177,81
Total	**- 91 177,81**	**- 91 177,81**

Décision de l'assemblée générale au 27 juin 2024.

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	57 560 265,00					57 560 265,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 855 164,26					6 855 164,26
Ecarts de réévaluation						
Réserve légale	3 853,73					3 853,73
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	54 489,93					54 489,93
Report à nouveau		- 91 177,81				- 91 177,81
Autres répartitions						
Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat						
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter						
Résultat de l'exercice	- 91 177,81	91 177,81			13 678 210,93	- 13 678 210,93
Situation nette	**64 382 595,11**				**13 678 210,93**	**50 704 384,18**
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total des capitaux propres	**64 382 595,11**				**13 678 210,93**	**50 704 384,18**

Provisions

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation		
Dotations et reprises financières	13 708 006,00	
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total	**13 708 006,00**	

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	**8 473 331,16**	**5 929 933,24**		**2 543 397,92**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	8 473 331,16	5 929 933,24		2 543 397,92
DETTES FOURNISSEURS	**1 820 899,08**	**1 820 899,08**		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 820 899,08	1 820 899,08		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**306 739,03**	**306 739,03**		
AUTRES DETTES	**305 812,61**	**305 812,61**		
Autres dettes	305 812,61	305 812,61		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	**10 906 781,88**	**8 363 383,96**		**2 543 397,92**

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 17 760

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	37 914,00	49 457,54	- 11 543,54	- 23,34
Charges à payer - Divers	564 429,14	207 603,92	356 825,22	171,88
Total	**602 343,14**	**257 061,46**	**345 281,68**	**134,32**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	29 353,83		
Total	**29 353,83**		

Notes relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	1 403 508,00	- 19 351,81	1 384 156,19
Chiffre d'affaires net	**1 403 508,00**	**- 19 351,81**	**1 384 156,19**

Charges et produits d'exploitations et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 29 218 €

Résultat financier

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation	14 460,88	20 367,62	- 5 906,74	- 29,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**14 460,88**	**20 367,62**	**- 5 906,74**	**- 29,00**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 708 006,00		13 708 006,00	
Intérêts et charges assimilées	46 153,82	50 870,80	- 4 716,98	- 9,27
Différences négatives de change		7,56	- 7,56	- 100,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**13 754 159,82**	**50 878,36**	**13 703 281,46**	**26 933,42**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 13 739 698,94**	**- 30 510,74**	**- 13 709 188,20**	**44 932,34**

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	16 907,98			16 907,98

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion		2 021,00	- 2 021,00	- 100,00
Produits exceptionnels de gestion				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		**- 2 021,00**	**2 021,00**	**- 100,00**
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
Produits de cession d'éléments d'actifs				
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital				
Dotation aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel		**- 2 021,00**	**2 021,00**	**- 100,00**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Á partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS GENTEM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENTEM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : SCI PERSIMO

Siège social : 6 RUE DU GENERAL DE LARMINAT - 75015 PARIS

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectifs

Effectif moyen du personnel : 8 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	**8,00**	
Cadres	4,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4,00	
Ouvriers		
Total	**8,00**	